



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-04-25/12

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 AVRIL 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Antoine BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Patrick BOULIER), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE (et pour Jean-Claude GROUT), Véronique DEPREUX, Luc DESMAREST (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Henri DUFILS, Maryline FOURNIER, Dominique GARCONNET (et pour Sandra JEANVOINE-CORRUBLE), François GARRAUD, André GAUTIER (et pour Yoann COLLIN), Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sébastien JUMEL, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS, François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND (et pour Dominique PATRIX), Christophe LOUCHEL (à partir de la question n°4), Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD (et pour Jean-Jacques BRUMENT), Joël MENARD, Nathalie PARESY, Dominique PONJON, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR-DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR ; et pour Isabelle DUBUFRESNIL, à partir de la question n°9), Patricia RIDEL (et pour Stéphanie ROBY), Guy SENEAL, Véronique SENEAL, Imelda VANDECANDELAERE (et pour René DESPREZ) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Luc DESMAREST), Patrick BOULIER (donne procuration à Frédéric CANTO), Jean-Jacques BRUMENT (donne procuration à Carole MAUVIARD), Yoann COLLIN (donne procuration à André GAUTIER), René DESPREZ (donne procuration à Imelda VANDECANDELAERE), Isabelle DUBUFRESNIL (donne procuration à Julien PRIEUR-DAMECOUR à partir de la question n°9), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR-DAMECOUR), Jean-Claude GROUT (donne procuration à Marie-Laure DELAHAYE), Laurent HAMELIN, Sandra JEANVOINE-CORRUBLE (donne procuration à Dominique GARCONNET), Christophe LOUCHEL (jusqu'à la question n°3), Dominique PATRIX (donne procuration à Laëtitia LEGRAND), Julien PRIEUR-DAMECOUR (jusqu'à la question n°8) et Stéphanie ROBY (donne procuration à Patricia RIDEL).

Secrétaire de séance : Jean-Henri DUFILS.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	35
Procurations :	10
Votants :	45

FINANCES

Budget annexe transports publics de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe transports publics s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		254 456,68 €
• Affectation du résultat		
• Reports	32 964,00 €	
• Crédits nouveaux	555 663,00 €	334 170,32 €
Total investissement	588 627,00 €	588 627,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
Total exploitation	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
TOTAL GENERAL	7 241 920,00 €	7 241 920,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'instruction budgétaire M43, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 mars 2025 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025,

VU sa délibération du 2 avril 2025 relative à l'approbation de l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2024,

VU l'avis du Bureau communautaire du 19 mars 2025,

SUR le rapport de M. Alain MARATRAT,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Bérénice AMOURETTE, M. René DESPREZ (par Mme Imelda VANDECANDELAERE), Mme Isabelle POULAIN,
- 9 abstentions : M. Dominique GARCONNET (et pour Mme Sandra JEANVOINE-CORRUBLE), M. André GAUTIER, Mme Carole MAUVIARD (et pour M. Jean-Jacques BRUMENT), Mme Dominique PONJON, M. Julien PRIEUR-DAMECOUR (et pour Mme Isabelle DUBUFRESNIL), Mme Imelda VANDECANDELAERE.

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe transports publics pour 2025 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe transports publics pour 2025 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		254 456,68 €
• Affectation du résultat		
• Reports	32 964,00 €	
• Crédits nouveaux	555 663,00 €	334 170,32 €
Total investissement	588 627,00 €	588 627,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
Total exploitation	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
TOTAL GENERAL	7 241 920,00 €	7 241 920,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Sébastien JUMEL

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **11 AVR. 2025**

Affiché le **08 AVR. 2025**

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE FINANCES

Objet : Budget annexe des transports publics de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe des transports publics s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		254 456,68 €
• Affectation du résultat		
• Reports	32 964,00 €	
• Crédits nouveaux	555 663,00 €	334 170,32 €
Total investissement	588 627,00 €	588 627,00 €
Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
Total exploitation	6 653 293,00 €	6 653 293,00 €
TOTAL GENERAL	7 241 920,00 €	7 241 920,00 €

Le rapport de présentation du budget primitif 2025 est joint à la présente note.

En conclusion au présent rapport, il est proposé :

- de voter le budget annexe des transports publics pour 2025 de la manière suivante :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - Sans opération.
- d'adopter le budget annexe des transports publics pour 2025.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Le budget annexe des transports regroupe les crédits afférents :

- Au transport urbain : le réseau « DEEP MOB » est exploité par la société Transdev Urbain Dieppe dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) ;
- Au transport scolaire secondaire : géré à la fois dans le cadre de la DSP pour les lignes dont la desserte est exclusivement réalisée sur le ressort territorial de l'Agglomération, et par une mutualisation avec la Région Normandie pour les lignes pénétrantes sur le ressort territorial de l'Agglomération ;
- Au transport scolaire primaire : géré par l'Agglomération via des marchés spéciaux d'exploitation ;
- A l'occupation de la gare routière de Dieppe : gérée par convention avec SNCF et Gares & Connexions.

Le budget 2025 se décompose de la façon suivante :

Une subvention du budget principal à hauteur de 1 884 702 € sera nécessaire pour équilibrer le budget.

Recettes de fonctionnement	6 653 293 €
Dépenses de fonctionnement	6 653 293 €
Recettes d'investissement	588 627 €
Dépenses d'investissement	588 627 €

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
105 940 €	105 940 €	100 %	105 940 €	-

Chaque année, le budget principal reverse au budget transport l'ensemble des attributions de compensations spécifiques au transport pour un montant de 105 940 €.

Les impôts et taxes – Chapitre 73

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
3 400 000 €	3 535 472,05 €	104%	3 500 000 €	3%

Il s'agit du versement mobilité, contribution locale des employeurs perçue par l'URSSAF et reversée aux collectivités locales compétentes en matière de transports.

Les dotations et participations – Chapitre 74

Les participations sont identiques à l'année dernière à l'exception d'une nouvelle recette relative au reversement du forfait post stationnement par la ville de Dieppe évaluée avec prudence. Les participations sont les suivantes :

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Etat – Dotation Générale de Décentralisation	125 000 €	100 011,42 €	80%	100 500 €	-20%
Région – Frais de fonctionnement Gare routière + transports scolaires	679 230 €	679 218,00 €	100%	679 230 €	-
Communes – Gratuité personnes âgées	230 000 €	262 230,04 €	114%	265 000 €	15%
Total chapitre 74	1 034 230 €	1 041 459,46 €	101%	1 044 730 €	1%

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

La recette inscrite concerne la redevance de sous occupation de la gare routière versées par les différentes sociétés de transports.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
75 782 €	95 524,39 €	126%	79 502 €	5%

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Une subvention du budget principal à hauteur de 1 884 702 € sera nécessaire pour équilibrer le budget.

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Total chapitre 77	962 101 €	745 238,89 €	77%	1 884 702 €	96%

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes sont chiffrées à 38 419 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les charges à caractère général – Chapitre 011

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Fournitures diverses	5 285 €	6 151,91 €	116%	7 000 €	32%
Services extérieurs (locations immobilières, charges locatives, assurances, entretien et réparations...)	4 483 813 €	4 544 524,43 €	101%	5 451 038 €	22%
Autres services extérieurs (affranchissement, services bancaires, cotisations, déplacements, mission, transports collectifs, publicité, frais de nettoyage ...)	578 973 €	516 732,24 €	89%	595 059 €	3%
Impôts, taxes et versements assimilés	11 499,63 €	11 156,00 €	97%	11 400 €	-1%
Total chapitre 011	5 079 570,63 €	5 078 564,58 €	100%	6 064 497 €	19%

Les charges de personnel – Chapitre 012

Les dépenses de personnel sont estimées à 248 506 € en 2025.

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Total chapitre 012	207 246 €	165 873,41 €	80%	248 506 €	20%

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Ce chapitre comptabilise la cotisation statutaire au syndicat Atoumod ainsi que le cas échéant, les admissions en non-valeur.

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Total chapitre 65	24 595 €	24 575,83 €	100%	27 210 €	11%

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
22 100 €	20 632,15 €	94%	15 710 €	- 29%

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Ce chapitre est consacré aux opérations de régularisation comptable mais également au remboursement du versement mobilité et de subventions versées pour la rénovation d'arrêts de bus et la location de vélos.

	Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
Total chapitre 67	12 700 €	2 183,27 €	17%	13 200 €	4%

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces dépenses ont été chiffrées à 284 170 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Résultat d'investissement reporté – Chapitre 001

254 456,68 € sont enregistrées au titre des reports pour excédents antérieur.

Les subventions d'investissement reçues – Chapitre 13

50 000 € sont enregistrés au titre des subventions de la région pour des abris vélo sécurisés.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040

Ces recettes ont été budgétées pour un montant de 248 170,32 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires.

Prévision Budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
108 500 €	108 111,58 €	100%	110 030 €	1%

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Un montant de 20 000 € est prévu pour l'étude de l'agence commerciale.

Les opérations d'équipement – Chapitre 21

Ce chapitre retrace les immobilisations corporelles.

Les investissements programmés en 2025 permettront la mise aux normes de quais bus, la mise en place de clôtures, la réalisation d'un diagnostic amiante, des investissements informatiques (switch, onduleur, caméra...).

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et la prévision 2025
464 951 €	263 814,16 €	57%	418 793 €	-10%

Participations et créances rattachées à des participations – Chapitre 26

Un montant de 1 385 € est enregistré au budget.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040

Ces dépenses ont été budgétées pour un montant de 38 419 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600021	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC EU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD TRANSPORTS PUBLICS (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	30
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	6 653 293,00	6 653 293,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 653 293,00	6 653 293,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	555 663,00	334 170,32
		+	+
R	E	32 964,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	254 456,68
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		588 627,00	588 627,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 241 920,00	7 241 920,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 079 570,63	0,00	6 064 497,00	6 064 497,00	6 064 497,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	207 246,00	0,00	248 506,00	248 506,00	248 506,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 595,00	0,00	27 210,00	27 210,00	27 210,00
Total des dépenses de gestion des services		5 311 411,63	0,00	6 340 213,00	6 340 213,00	6 340 213,00
66	Charges financières	22 100,00	0,00	15 710,00	15 710,00	15 710,00
67	Charges exceptionnelles	12 700,00	0,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 346 211,63	0,00	6 369 123,00	6 369 123,00	6 369 123,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	270 260,37		284 170,00	284 170,00	284 170,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		270 260,37		284 170,00	284 170,00	284 170,00
TOTAL		5 616 472,00	0,00	6 653 293,00	6 653 293,00	6 653 293,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 653 293,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	0,00	105 940,00	105 940,00	105 940,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	3 400 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 034 230,00	0,00	1 044 730,00	1 044 730,00	1 044 730,00
75	Autres produits de gestion courante	75 782,00	0,00	79 502,00	79 502,00	79 502,00
Total des recettes de gestion des services		4 615 952,00	0,00	4 730 172,00	4 730 172,00	4 730 172,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	962 101,00	0,00	1 884 702,00	1 884 702,00	1 884 702,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 578 053,00	0,00	6 614 874,00	6 614 874,00	6 614 874,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	38 419,00		38 419,00	38 419,00	38 419,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		38 419,00		38 419,00	38 419,00	38 419,00
TOTAL		5 616 472,00	0,00	6 653 293,00	6 653 293,00	6 653 293,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 653 293,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	245 751,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	218 468,49	32 964,00	385 829,00	385 829,00	418 793,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		238 468,49	32 964,00	405 829,00	405 829,00	438 793,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 500,00	0,00	110 030,00	110 030,00	110 030,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 385,00	0,00	1 385,00	1 385,00	1 385,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		109 885,00	0,00	111 415,00	111 415,00	111 415,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		348 353,49	32 964,00	517 244,00	517 244,00	550 208,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	38 419,00		38 419,00	38 419,00	38 419,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		38 419,00		38 419,00	38 419,00	38 419,00
TOTAL		386 772,49	32 964,00	555 663,00	555 663,00	588 627,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	270 260,37		284 170,32	284 170,32	284 170,32
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		270 260,37		284 170,32	284 170,32	284 170,32
TOTAL		270 260,37	0,00	334 170,32	334 170,32	334 170,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 456,68
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

245 751,32

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 064 497,00		6 064 497,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	248 506,00		248 506,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 210,00		27 210,00
66	Charges financières	15 710,00	0,00	15 710,00
67	Charges exceptionnelles	13 200,00	0,00	13 200,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	284 170,00	284 170,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 369 123,00	284 170,00	6 653 293,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 653 293,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	38 419,00	38 419,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 030,00	0,00	110 030,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	418 793,00	0,00	418 793,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 385,00	0,00	1 385,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		550 208,00	38 419,00	588 627,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00		105 940,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	3 500 000,00		3 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 044 730,00		1 044 730,00
75	Autres produits de gestion courante	79 502,00		79 502,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 884 702,00	38 419,00	1 923 121,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 614 874,00	38 419,00	6 653 293,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 653 293,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	50 000,00	0,00	50 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		284 170,32	284 170,32
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	50 000,00	284 170,32	334 170,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	254 456,68
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 079 570,63	6 064 497,00	6 064 497,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 285,00	7 000,00	7 000,00
611	Sous-traitance générale	4 263 323,00	5 140 924,00	5 140 924,00
6132	Locations immobilières	41 000,00	42 000,00	42 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	36 700,00	19 000,00	19 000,00
6156	Maintenance	4 860,00	42 034,00	42 034,00
6161	Multirisques	630,00	0,00	0,00
6168	Autres	2 800,00	5 580,00	5 580,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	150 000,00	150 000,00
618	Divers	17 000,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs personnel	295 400,00	310 000,00	310 000,00
6256	Missions	140,00	280,00	280,00
6262	Frais de télécommunications	133,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 800,00	6 500,00	6 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	1 129,00	1 129,00
62878	Remb. frais à des tiers	270 500,00	271 000,00	271 000,00
63512	Taxes foncières	10 999,63	11 000,00	11 000,00
6358	Autres droits	500,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	207 246,00	248 506,00	248 506,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	75 000,00	72 930,00	72 930,00
6218	Autre personnel extérieur	34 650,00	45 000,00	45 000,00
6331	Versement de mobilité	409,00	685,00	685,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	256,00	428,00	428,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	843,00	1 436,00	1 436,00
6411	Salaires, appointements, commissions	70 067,00	91 078,00	91 078,00
6415	Supplément familial	924,00	1 318,00	1 318,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 875,00	21 212,00	21 212,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	84,00	84,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 138,00	10 789,00	10 789,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 622,00	2 622,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	249,00	84,00	84,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	620,00	600,00	600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	215,00	240,00	240,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 595,00	27 210,00	27 210,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
65715	Subv. équipt Groupements	0,00	4 000,00	4 000,00
65718	Subv. équipt Autres organismes	4 172,00	0,00	0,00
65735	Subv. exploitat° groupements	20 222,00	23 000,00	23 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 311 411,63	6 340 213,00	6 340 213,00
66	Charges financières (b) (8)	22 100,00	15 710,00	15 710,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	15 710,00	15 710,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 700,00	13 200,00	13 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 200,00	2 200,00	2 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 346 211,63	6 369 123,00	6 369 123,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	270 260,37	284 170,00	284 170,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	270 260,37	284 170,00	284 170,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		270 260,37	284 170,00	284 170,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		270 260,37	284 170,00	284 170,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 616 472,00	6 653 293,00	6 653 293,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		6 653 293,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	105 940,00	105 940,00
70878	Remb. frais par des tiers	105 940,00	105 940,00	105 940,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	3 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
734	Versement de mobilité	3 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 034 230,00	1 044 730,00	1 044 730,00
7471	Subv. exploitat° État	125 000,00	100 500,00	100 500,00
7472	Subv. exploitat° Régions	679 230,00	679 230,00	679 230,00
7474	Subv. exploitat° Communes	230 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 782,00	79 502,00	79 502,00
752	Revenus des immeubles	75 000,00	78 000,00	78 000,00
7588	Autres	782,00	1 502,00	1 502,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 615 952,00	4 730 172,00	4 730 172,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	962 101,00	1 884 702,00	1 884 702,00
776	Déficit BA caract. indus. / comm. par BP	962 101,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 884 702,00	1 884 702,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 578 053,00	6 614 874,00	6 614 874,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	38 419,00	38 419,00	38 419,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	38 419,00	38 419,00	38 419,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 419,00	38 419,00	38 419,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 616 472,00	6 653 293,00	6 653 293,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 653 293,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	218 468,49	385 829,00	385 829,00
2148	Autres constructions sol autrui	145 000,37	145 000,00	145 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 200,00	6 500,00	6 500,00
2184	Mobilier	0,00	850,00	850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 268,12	233 479,00	233 479,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		238 468,49	405 829,00	405 829,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 500,00	110 030,00	110 030,00
1641	Emprunts en euros	108 500,00	110 030,00	110 030,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 385,00	1 385,00	1 385,00
266	Autres formes de participation	1 385,00	1 385,00	1 385,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		109 885,00	111 415,00	111 415,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		348 353,49	517 244,00	517 244,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	38 419,00	38 419,00	38 419,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	38 419,00	38 419,00	38 419,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 320,00	20 320,00	20 320,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 819,00	2 819,00	2 819,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	560,00	560,00	560,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	14 720,00	14 720,00	14 720,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		38 419,00	38 419,00	38 419,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		386 772,49	555 663,00	555 663,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	32 964,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	50 000,00	50 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	50 000,00	50 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	270 260,37	284 170,32	284 170,32
28031	<i>Frais d'études</i>	7 445,00	7 445,00	7 445,00
28148	<i>Autres constructions sur sol d'autrui</i>	164 205,00	179 170,32	179 170,32
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	36 155,00	36 155,00	36 155,00
28174	<i>Constructions sur sol d'autrui (mad)</i>	45 015,00	45 015,00	45 015,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	12 345,00	12 345,00	12 345,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	740,00	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	4 255,00	3 600,00	3 600,00
28188	<i>Autres</i>	100,37	440,00	440,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		270 260,37	284 170,32	284 170,32
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		270 260,37	284 170,32	284 170,32
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		270 260,37	334 170,32	334 170,32

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	254 456,68
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 627,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 655 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 655 000,00									
2379-2383	Agence France Locale	01/12/2022	2023-12-20	20/03/2024	145 000,00	V	Euribor 3 mois	4,100	3,470	EUR	T	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	2015-12-18	18/03/2016	100 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	2,260	EUR	T	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	2015-12-18	18/03/2016	600 000,00	F	Taux Fixe	2,140	2,150	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	2017-01-12	12/01/2018	63 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,540	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	2017-12-29	29/03/2018	517 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
MON273208EUR	Sté de Fin. Local	04/11/2010	2011-01-04	01/05/2011	57 500,00	F	Taux Fixe	1,820	1,830	EUR	T	C	O	A-1
MON273209EUR	Sté de Fin. Local	13/01/2011	2011-01-13	01/05/2011	172 500,00	F	Taux Fixe	3,330	3,370	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 655 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		797 153,10					110 024,46	16 038,12	0,00	960,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		797 153,10					110 024,46	16 038,12	0,00	960,69
2379-2383	N	0,00	A-1	139 200,00	23,97	V	Euribor 3 mois + 0.60	3,188	5 800,00	4 452,56	0,00	103,39
A14140I6	N	0,00	A-1	39 999,88	5,96	V	Euribor 3 mois + 1.42	4,005	6 666,68	1 524,29	0,00	47,19
A14140I6	N	0,00	A-1	263 248,48	5,96	F	Taux Fixe	2,140	41 567,45	5 301,43	0,00	171,31
A14160J7	N	0,00	A-1	43 103,09	12,03	F	Taux Fixe	1,540	3 020,18	663,79	0,00	596,99
A14160J7	N	0,00	A-1	288 317,47	7,99	F	Taux Fixe	1,310	34 411,72	3 608,36	0,00	18,48
MON273208EUR	N	0,00	A-1	5 411,92	1,09	F	Taux Fixe	1,820	4 319,92	69,12	0,00	3,43
MON273209EUR	N	0,00	A-1	17 872,26	1,09	F	Taux Fixe	3,330	14 238,51	418,57	0,00	19,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		797 153,10					110 024,46	16 038,12	0,00	960,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	797 153,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2023-11-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	29/11/2023
L	Concessions et droits similaires ou assimilés	2	29/11/2023
L	Agencements et aménagements terrains	20	29/11/2023
L	Construction sur sol d'autrui : têtes d'arrets, mobilier urbains	7	29/11/2023
L	Construction sur sol d'autrui : travaux arrêt de bus	15	29/11/2023
L	Agencements et aménagements bâtiments	15	29/11/2023
L	Véhicules et matériel roulant inférieur à 3,5T	7	29/11/2023
L	Véhicules et matériel roulant supérieur à 3,5T	10	29/11/2023
L	Matériel informatique	3	29/11/2023
L	Matériel de bureau	3	29/11/2023
L	Mobilier	10	29/11/2023
L	Autres matériels	8	29/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	254 456,68	254 456,68
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-32 964,00	-32 964,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	221 492,68	221 492,68

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	221 492,68	221 492,68
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	221 492,68	221 492,68

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	148 449,00	148 449,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	284 170,32	284 170,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	135 721,32	135 721,32

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		148 449,00	I 148 449,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 030,00	110 030,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 030,00	110 030,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		38 419,00	38 419,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	38 419,00	38 419,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		284 170,32	III 284 170,32
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		284 170,32	284 170,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 445,00	7 445,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	179 170,32	179 170,32
28157	Aménagements des matériels industriels	36 155,00	36 155,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	45 015,00	45 015,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	12 345,00	12 345,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 600,00
28188	Autres	440,00	440,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	6 450,00
Attaché	A	3	9 180,32
Attaché contractuel	A	1	234,90
Ingénieur contractuel	A	1	8 017,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	656,00
Technicien principal 2ème classe	B	1	1 909,00
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	2	5 750,04
Technicien	B	1	1 095,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	22 832,00
Adjoint administratif	C	4	2 253,74
Adjoint technique	C	4	3 661,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	3 000,00
Adjoint technique contractuel	C	1	269,00
Adjoint technique	C	4	4 353,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	3 000,00
Adjoint technique contractuel	C	1	269,00
TOTAL GENERAL	A B C	32	72 930,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2019 - Délégation de service public	TRANSDEV URBAIN DIEPPE	TRANSDEV URBAIN DIEPPE	Société par actions simplifiées	5 140 504,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 33

Contre : 3

Abstentions : 4

Date de convocation : 27/03/25

Présenté par (1), M. Alain NARATHAS, 11^e VP

A Dieppe le 02/04/25

(1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil communautaire

A Dieppe le 02/04/25

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE BERENICE	
BEURAIN ANNICK	
BOULIER PATRICK	
BRUMENT ANTOINE	
BRUMENT JEAN JACQUES	
BUCHE MARIE LUCE	
BUSSY FLORENT	
CANTO FREDERIC	
CARU-CHARRETON EMMANUELLE	
COLLIN YOANN	
DELAHAYE MARIE LAURE	
DEPREUX VERONIQUE	
DESMAREST LUC	
DESPREZ RENE	
DUBUFRESNIL ISABELLE	
DUFILS JEAN HENRI	
DUFOUR MARIE LAURE	
FOURNIER MARYLINE	
GARCONNET DOMINIQUE	
GARRAUD FRANCOIS	
GAUTIER ANDRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT JEAN CLAUDE	
GUIBERT PASCALE	
HAMELIN LAURENT	
HAMONIC BRIGITTE	
JEANVOINE CORRUBLE SANDRA	
JUMEL SEBASTIEN	
KHEDIMALLAH SARAH	
LANGLOIS NICOLAS	
LEFEBVRE FRANCOIS	
LEFEVRE DANIEL	
LEGRAND LAETITIA	
LOUCHEL CHRISTOPHE	
MARATRAT ALAIN	
MAUVIARD CAROLE	
MENARD JOEL	
OUVRY ANNIE	
PARESY NATHALIE	
PATRIX DOMINIQUE	
POULAIN ISABELLE	
RIDEL PATRICIA	
ROBY STEPHANIE	
SENECAL GUY	
SENECAL VERONIQUE	
VANDECANDELAERE IMELDA	
WEISZ FREDERIC	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

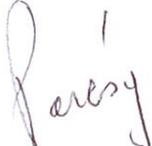
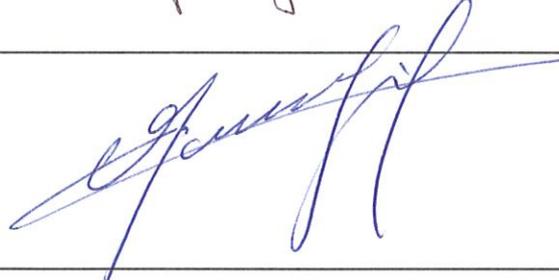
- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Dieppe
le 11.04.25

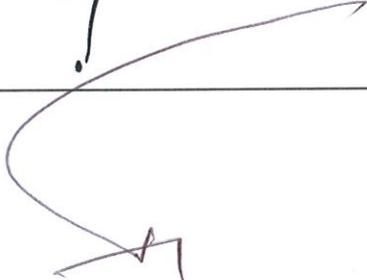


Le Président,
Sébastien JUMEL

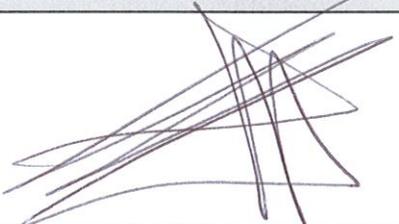
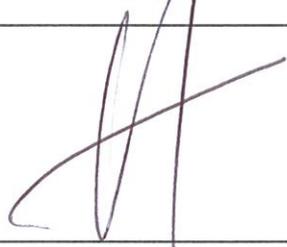
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>GARCONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à : Et pour JEANVOINE-CORRUBLE Sandra</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PONJON Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>et pour Y. COLLIN</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à RIDEL Patricia</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à : Et pour</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	

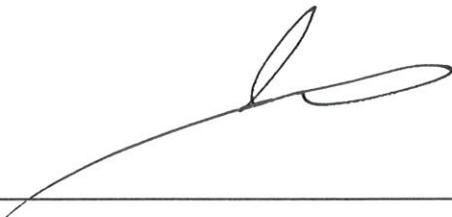
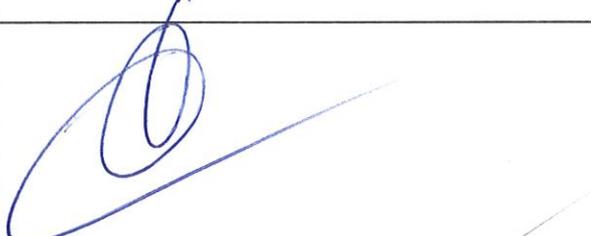
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE DUFILS Jean-Henri Donne procuration à :	
DIEPPE DESMAREST Luc Donne procuration à : Et pour BEAURAIN Annick	
DIEPPE SÉNÉCAL Véronique Donne procuration à :	
DIEPPE LEGRAND Laëtitia Donne procuration à : Et pour PATRIX Dominique	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : Et pour ROBY Stéphanie	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE PATRIX Dominique Donne procuration à LEGRAND Laëtitia	

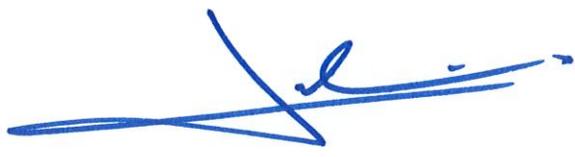
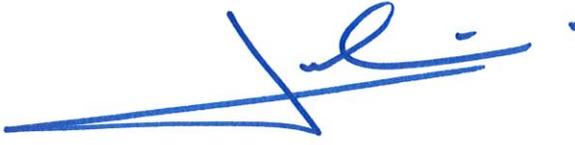
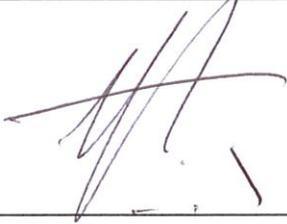
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Chrisotphe</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p>BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à MAUVIARD Carole</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p>CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par : <i>et par P. BOULIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>JUMEL Sébastien</p> <p>Donne procuration à :</p>	

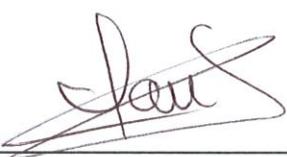
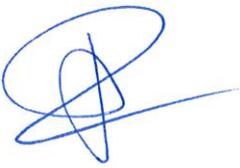
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p>BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CAUTO</i></p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>VANDECANDEALERE Imelda</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p>LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>FOURNIER Maryline</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>AUBERMESNIL-BEAUMAIS</p> <p>DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : <i>J. PRIEUR-DANECAUX</i> Suppléée par :</p>	
<p>COLMESNIL-MANNEVILLE</p> <p>DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR-DANECAUX</i></p>	
<p>TOURVILLE-SUR-ARQUES</p> <p>COLLIN Yoann Donne procuration à : <i>A. GAUTIER</i> Suppléé par :</p>	<p><i>P/O</i></p> 
<p>SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER</p> <p>DEPREUX Véronique Donne procuration à : Suppléée par :</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>GROUT Jean-Claude Donne procuration à : <i>NL. DELAHAYE</i></p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à : <i>et pour JC. GROUT</i></p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>DESPREZ René Donne procuration à : <i>I. VANDECAN DELAERE</i></p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>AMOURETTE Bérénice Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>OFFRANVILLE</p> <p>BEURAIN Annick Donne procuration à DESMAREST Luc</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>MAUVIARD Carole Donne procuration à : Et pour BRUMENT Jean-Jacques</p>	
<p>MARTIN- EGLISE</p> <p>GUILBERT Pascale Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p>JEANVOINE-CORRUBLE Sandra Donne procuration à GARCONNET Dominique Suppléée par :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>POULAIN Isabelle Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMELIN Laurent Donne procuration à :</p>	